

## ENJEUX & OBJECTIFS EN A2

---

L'obtention du permis de conduire est un enjeu sociétal et économique pour les élèves. Passage obligé pour toute personne à la recherche d'autonomie, l'obtention du permis de conduire est également indispensable pour faciliter la recherche d'un emploi ou le pérenniser.

L'objectif principal de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire est d'être capable de **conduire un véhicule à deux roues en toute sécurité sur les voies ouvertes à la circulation.**

Notre auto-école vous amène vers la réussite de votre permis, en vous formant sur différents niveaux de compétence :

Les savoirs théoriques (connaissances mécaniques, apprentissage du Code de la route)

Les savoir-faire (maîtrise du véhicule, perception des informations, analyse des situations, prise de décision)

Les savoir-être (conscience du danger, prise en compte de l'aspect social de la conduite, courtoisie, respect des usagers, en particulier les plus vulnérables).

## PARCOURS DE FORMATION

---

La **formation théorique** peut être suivie à votre rythme, soit :

À distance sur une plateforme internet

Pendant la **formation pratique**, vous devrez acquérir la maîtrise des quatre compétences principales de conduite :

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée. Hors circulation.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

## DÉROULÉE DE LA FORMATION

---

La formation se déroulera selon l'organisation suivante :

- Évaluation et positionnement de départ
- Proposition commerciale (devis)
- Signature du contrat de formation
- Formation pour la préparation à l'examen théorique du permis de conduire
- Passage de l'examen théorique du permis de conduire
- Formation à la conduite d'un véhicule à deux roues
- Fin de la formation initiale
- Préparation à l'examen pratique du permis de conduire
- Passage de l'examen pratique du permis de conduire

## EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

---

La réussite à l'épreuve théorique est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique, quelle que soit la catégorie de permis visée.

### Déroulement de l'examen

---

L'épreuve se déroule chez un des opérateurs privés agréé par l'État. D'une durée de 30 minutes environ, l'examen comporte 40 questions. Il se réalise sur une tablette munie d'écouteurs. Chaque tablette diffuse une série propre à chaque candidat.

### Validation de l'examen

---

Vous validez l'examen si vous répondez correctement à 35 questions minimum sur les 40 questions présentées.

### Critères d'évaluation

---

Vous serez évalué sur 40 questions réparties en dix thématiques :

- La loi et la circulation routière
- Le conducteur
- Les notions diverses
- Mécanique et équipement de sécurité
- Route et risque
- Les autres usagers
- Respect de l'environnement
- Porter secours
- Équipement de protection et de sécurité

L'ensemble de ces thématiques couvre la réglementation à connaître, les savoirs à acquérir et les comportements attendus pour conduire un véhicule en toute sécurité.

La réussite à l'examen est valable pendant cinq ans. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation.

## **EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE**

Les épreuves pratique ont pour objet d'évaluer **vos compétences pour déplacer votre véhicule en respectant la réglementation et en prenant en compte les usagers qui vous entourent.**

L'évaluation de vos aptitudes est réalisée par un **expert** de la sécurité routière (inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière)

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que rechercher les faiblesses éventuelles. Il cherche à observer la maîtrise d'un certain nombre de compétences de votre part.

### **Validation de l'examen**

---

Lors de l'épreuve hors circulation, l'expert évalue les compétences du candidat. Le plateau est composé de 6 manœuvres qui s'enchaînent :

- 3 manœuvres de maîtrise de la moto à **allure réduite** dont **1 sans l'aide du moteur**
- 3 manœuvres de la moto à **allure plus élevée** (de 40 à 50 km/h)

Il y a 17 cônes orange et 5 cônes bleu disposés sur le parcours :

- Les cônes orange vous indiquent **la trajectoire** que vous devez suivre pour réaliser votre parcours ; vous devez les contourner
- Les 4 cônes bleu marquent le **point d'arrêt à la sortie de l'évitement.**
- 1 cône bleu indique le lieu où vous marquez l'arrêt.

À la fin de l'épreuve, l'expert donne le résultat au candidat.

Lors de l'épreuve en circulation, Lors de cette épreuve **sera évaluée le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.** Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire

### **Critères d'évaluation**

---

L'arrêté modifié du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire en définit l'organisation ; l'épreuve hors circulation se déroule sur 10 minutes et 40min pour l'épreuve en circulation.

Les critères pour le hors circulation sont :

Pendant toute la durée de l'épreuve hors circulation vous avez le droit de **poser 3 fois le pied à terre** ou de toucher avec déplacement 1 cône sans être pénalisé (hors cônes de l'évitement).

Pour réussir tout cela, vous avez le droit à **2 tentatives** si la 1ère n'est pas réussie. **Seule la chute entraîne l'arrêt immédiat de l'exercice et de l'examen.**

Lors de la circulation l'examineur évaluera les critères suivants :

- le respect du code de la route,
- la maîtrise du véhicule dans des conditions réelles de circulations
- la capacité d'anticipation (insertion, freinage, changement de voie)
- les contrôles visuels,
- la prise en compte de la sécurité routière (du candidat et des autres usagers),
- l'autonomie,
- le dynamisme de la conduite
- les trajectoires et le placement sur la voie (en ligne droite, virage, à l'arrêt, en ville ou sur voie rapide),

- l'adaptation aux conditions (gérer son allure),
- la capacité à partager la voie publique avec les autres usagers.

Le bilan de compétence rempli par l'expert est affiché ci-dessous :

0: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2: la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3: la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
<b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
<b>Courtoisie</b>								
			+1					
<b>Total général</b>								

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

**Minimum 21 points**